

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>21420187300640</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>COMMUNE dont la population est de 3500 habitants</b> <b>et plus VILLE DE ROANNE</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE ROANNE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Budget primitif</b>
------------------------

**BUDGET : CREMATORIUM DE ROANNE (2)**

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 23

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 28

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 29

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 30

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 31

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 32

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>	325 010,00	325 010,00
		+	+
<b>R</b>	<b>E</b>	0,00	0,00
<b>P</b>	<b>R</b>	(si déficit)	(si excédent)
<b>O</b>	<b>T</b>	0,00	0,00
		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>	50 000,00	50 000,00
		+	+
<b>R</b>	<b>E</b>	0,00	0,00
<b>P</b>	<b>R</b>	(si solde négatif)	(si solde positif)
<b>O</b>	<b>T</b>	0,00	0,00
		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>375 010,00</b>	<b>375 010,00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	149 500,00	0,00	164 400,00	164 400,00	164 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	73 500,00	0,00	73 100,00	73 100,00	73 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 010,00	0,00	2 510,00	2 510,00	2 510,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>225 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>240 010,00</b>	<b>240 010,00</b>	<b>240 010,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	25 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>250 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>275 010,00</b>	<b>275 010,00</b>	<b>275 010,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>50 000,00</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>300 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>325 010,00</b>
---	-------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	300 000,00	0,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>300 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>300 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>300 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>325 010,00</b>
---	-------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>50 000,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>115 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>115 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>50 000,00</b>
---	------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>65 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>65 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>115 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>50 000,00</b>
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>50 000,00</b>
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	164 400,00		164 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	73 100,00		73 100,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 510,00		2 510,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	50 000,00	50 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	35 000,00		35 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>275 010,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>325 010,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>325 010,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 000,00	0,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	20 000,00		20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>50 000,00</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	325 000,00		325 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>325 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>325 010,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>325 010,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		50 000,00	50 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>50 000,00</b>
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>149 500,00</b>	<b>164 400,00</b>	<b>164 400,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	46 040,00	65 700,00	65 700,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	4 400,00	6 440,00	6 440,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 500,00	1 500,00
611	Sous-traitance générale	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	1 800,00	1 800,00	1 800,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	9 080,00	8 990,00	8 990,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	41 710,00	35 820,00	35 820,00
6161	Multirisques	2 900,00	3 110,00	3 110,00
6228	Divers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6257	Réceptions	18 335,00	18 400,00	18 400,00
6262	Frais de télécommunications	310,00	310,00	310,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6287	Remboursements de frais	825,00	830,00	830,00
63512	Taxes foncières	2 600,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>73 500,00</b>	<b>73 100,00</b>	<b>73 100,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	73 500,00	73 100,00	73 100,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 010,00</b>	<b>2 510,00</b>	<b>2 510,00</b>
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>225 010,00</b>	<b>240 010,00</b>	<b>240 010,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>25 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
6951	Impôts sur les bénéfiques	25 000,00	35 000,00	35 000,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>250 010,00</b>	<b>275 010,00</b>	<b>275 010,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>300 010,00</b>	<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>325 010,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) Cf. Modalités de vote I.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.  
 (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	300 000,00	325 000,00	325 000,00
706	Prestations de services	300 000,00	325 000,00	325 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	10,00	10,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>300 010,00</b>	<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>300 010,00</b>	<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>300 010,00</b>	<b>325 010,00</b>	<b>325 010,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>325 010,00</b>
---	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	15 000,00	15 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	100 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00
303	Opération d'équipement n° 303 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>100 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	15 000,00	15 000,00
1641	Emprunts en euros	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>115 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>115 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>50 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>B2</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	65 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	65 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>65 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>65 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
28131	Bâtiments	16 000,00	15 000,00	15 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 500,00	4 500,00	4 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	30 000,00	30 000,00	30 000,00
28154	Matériel industriel	500,00	500,00	500,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>115 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>50 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 303 (1)**  
**LIBELLE : REMPLACEMENT FOUR CREMATION ET FILTRATION**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-20 000,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					300 000,00									
26	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/08/2016	15/10/2016	01/09/2017	300 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>300 000,00</b>									

## VILLE DE ROANNE - CREMATORIUM DE ROANNE - BP - 2023

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		210 000,00					15 000,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		210 000,00					15 000,00	0,00	0,00	0,00
26	N	0,00	A-1	210 000,00	13,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 000,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>210 000,00</b>					<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

**VILLE DE ROANNE - CREMATORIUM DE ROANNE - BP - 2023**

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800.00 €	2022-09-15

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivis de réalisation inférieur ou égal à 10 000	2	15/09/2022
L	Frais d'études non suivis de réalisation supérieur à 10 000	5	15/09/2022
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	2	15/09/2022
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	2	15/09/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Gros uvre	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Façade	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Charpente, menuiserie extérieure	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Plomberie	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Chauffages, climatisation	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Electricité, câblage, fibre optique	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Etanchéité	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Plafonds	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Cloisons	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Menuiseries intérieures	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Ascenseurs	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Autres aménagements intérieurs	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Aménagements extérieurs bâtiments	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Aménagements extérieurs espaces verts	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Platerie peinture	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments inférieurs à 3 000 - Revêtements de sols	2	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Gros uvre	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Façade	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Charpente, menuiserie extérieure	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Plomberie	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Chauffages, climatisation	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Electricité, câblage, fibre optique	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Etanchéité	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Plafonds	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Cloisons	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Menuiseries intérieures	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Ascenseurs	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Autres aménagements intérieurs	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Aménagements extérieurs bâtiments	10	15/09/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Aménagements extérieurs espaces verts	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Platerie peinture	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments entre 3 000 et 10 000 - Revêtements de sols	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Gros uvre	20	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Façade	20	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Charpente, menuiserie extérieure	20	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Plomberie	20	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Chauffages, climatisation	20	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Electricité, câblage, fibre optique	20	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Etanchéité	15	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Plafonds	15	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Cloisons	15	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Menuiseries intérieures	15	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Ascenseurs	15	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Autres aménagements intérieurs	15	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Aménagements extérieurs bâtiments	15	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Aménagements extérieurs espaces verts	15	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Platerie peinture	10	15/09/2022
L	Constructions de bâtiments supérieurs à 10 000 - Revêtements de sols	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Gros uvre	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Façade	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Charpente, menuiserie extérieure	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Plomberie	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Chauffages, climatisation	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Elec., câblage, fibre optique	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Etanchéité	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Plafonds	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Cloisons	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Menuiseries intérieures	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Ascenseurs	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Autres aménagements intérieurs	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Aménag. extérieurs bâtiments	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Aménag. extérieurs espaces verts	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Platerie peinture	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. inférieurs à 3 000 - Revêtements de sols	2	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Gros uvre	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Façade	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Charpente, menuiserie extérieure	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Plomberie	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Chauffages, climatisation	10	15/09/2022



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Elec., câblage, fibre optique	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Etanchéité	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Plafonds	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Cloisons	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Menuiseries intérieures	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Ascenseurs	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Autres aménagements intérieurs	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Aménag. extérieurs bâtiments	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Aménag. extérieurs espaces verts	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Plâtrerie peinture	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. entre 3 000 et 10 000 - Revêtements de sols	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Gros uvre	20	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Façade	20	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Charpente, menuiserie extérieure	20	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Plomberie	20	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Chauffages, climatisation	20	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Elec., câblage, fibre optique	20	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Etanchéité	15	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Plafonds	15	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Cloisons	15	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Menuiseries intérieures	15	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Ascenseurs	15	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Autres aménagements intérieurs	15	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Aménag. extérieurs bâtiments	15	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Aménag. extérieurs espaces verts	15	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Plâtrerie peinture	10	15/09/2022
L	Instal. g., agenc., aménag. const. supérieurs à 10 000 - Revêtements de sols	10	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Gros uvre	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Façade	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Charpente, menuiserie extérieure	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Plomberie	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Chauffages, climatisation	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Electricité, câblage, fibre optique	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Etanchéité	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Plafonds	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Cloisons	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Menuiseries intérieures	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Ascenseurs	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Autres aménagements intérieurs	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Aménagements extérieurs bâtiments	2	15/09/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Aménagements extérieurs espaces verts	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Plâtrerie peinture	2	15/09/2022
L	Autres constructions inférieurs à 3 000 - Revêtements de sols	2	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Gros uvre	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Façade	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Charpente, menuiserie extérieure	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Plomberie	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Chauffages, climatisation	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Electricité, câblage, fibre optique	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Etanchéité	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Plafonds	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Cloisons	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Menuiseries intérieures	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Ascenseurs	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Autres aménagements intérieurs	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Aménagements extérieurs bâtiments	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Aménagements extérieurs espaces verts	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Plâtrerie peinture	10	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000 - Revêtements de sols	10	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Gros uvre	20	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Façade	20	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Charpente, menuiserie extérieure	20	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Plomberie	20	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Chauffages, climatisation	20	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Electricité, câblage, fibre optique	20	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Etanchéité	15	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Plafonds	15	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Cloisons	15	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Menuiseries intérieures	15	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Ascenseurs	15	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Autres aménagements intérieurs	15	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Aménagements extérieurs bâtiments	15	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Aménagements extérieurs espaces verts	15	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Plâtrerie peinture	10	15/09/2022
L	Autres constructions supérieurs à 10 000 - Revêtements de sols	10	15/09/2022
L	Autres constructions inférieur à 3 000	2	15/09/2022
L	Autres constructions entre 3 000 et 10 000	10	15/09/2022
L	Autres constructions supérieur à 10 000	20	15/09/2022
L	Installations à caractère spécifique	15	15/09/2022
L	Matériel industriel	8	15/09/2022
L	Outillage industriel	5	15/09/2022
L	Matériel de transport - Petits véhicules d'occasion	3	15/09/2022
L	Matériel de transport - Petits véhicules neufs	5	15/09/2022
L	Matériel de transport - Grands véhicules d'occasion	8	15/09/2022
L	Matériel de transport - Grands véhicules neufs	10	15/09/2022
L	Matériel de reprographie d'occasion	5	15/09/2022
L	Matériel de reprographie neuf	7	15/09/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel informatique	5	15/09/2022
L	Matériel de bureau	5	15/09/2022
L	Matériel audiovisuel	5	15/09/2022
L	Mobilier	10	15/09/2022
L	Autres immobilisations corporelles	10	15/09/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>15 000,00</b>	<b>I 15 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	15 000,00	15 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>50 000,00</b>	<b>III 50 000,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	15 000,00	15 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 500,00	4 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	30 000,00	30 000,00
28154	Matériel industriel	500,00	500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 15 000,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 50 000,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6) 35 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	15 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>15 000,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>325 010,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>4,62</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Agent contractuel	A	1	11 300,00
Agent titulaire	A	1	2 700,00
Agent titulaire	C	1	35 000,00
Agent titulaire	C	1	7 600,00
Agent contractuel	C	1	16 500,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	A C	5	73 100,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 34

Nombre de suffrages exprimés : 38

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 08/12/2022

Présenté par (1) M. le Maire,

A Roanne le 14/12/2022

(1) M. le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Roanne, le 14/12/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BANCHET Jean-Jacques	
BARBANT Vanessa	
BERNIER Virginie	
BEYSSON Franck	
BOST Romain	
BOURGEON Edmond	
BRASSEUR MINARD Guillaume	
BRUN Catherine	
CHEVILLARD Christine	
DANA BURNICHON Marie-Laure	
DORANGE Christian	
DUFOSSE Catherine	
DUMOULIN Brigitte ayant donné mandat à VANHECKE Denis	
FESNOUX Fanny	
GERBOT Bernard	
GRANGE Alexandre	
GUILLERMIN Quentin	
IACOVELLA Andrea	
LAMBERT Fabien ayant donné mandat à PASSOT Gilles	
LAPALUS Hélène	
LASSAIGNE Pascal	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

LOUGHRAIEB Maryvonne	
LUPU BRATILOVEANU Adina	
MURZI Lucien	
NICOLIN Yves	
NOUIBAT Mahdi ayant donné mandat à TRONCY Corinne	
PASSOT Gilles	
PETIT Jade ayant donné mandat à BOURGEON Edmond	
PIAT Estéban	
PROST MALLET Valérie	
REDEUILH Vickie	
RIAMON Marie-Hélène	
ROBIN Clothilde	
ROTKOPF Sophie	
SERGENTON Guy	
TRONCY Corinne	
VANHECKE Denis	
VERMOREL Sabine	

Certifié exécutoire par (1) M. le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/12/2022, et de la publication le 21/12/2022

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.